

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 4

24^e année • mercredi 27 janvier 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET/PHOTO D'ILLUSTRATION

Unia s'alarme de la situation dans les homes qui comptabilisent plus de 4000 décès liés au coronavirus. Le syndicat réclame une meilleure protection des salariés et des résidents ainsi qu'un soutien conséquent des autorités. Au cœur de ses revendications, un dépistage à large échelle et du personnel en suffisance. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Une huile au goût amer

Sonya Mermoud

C'est une affaire d'huile. Mais pas seulement. Le 7 mars prochain, les citoyens devront se prononcer sur le traité de libre-échange signé avec l'Indonésie et combattu par référendum. Au cœur de la controverse, l'huile de palme. Et les dégâts associés à cette culture. Au niveau de la nature, avec une déforestation à grande échelle au profit de ces plantations et des pertes irrémédiables de la biodiversité et de la faune entraînant notamment la destruction des habitats des orangs-outans. Mais aussi sur le front des droits humains et sociaux. Entre travail des enfants et préjudices subis par les populations locales et des petits agriculteurs privés de leurs terres vivrières reconverties pour cette monoculture toujours plus étendue. Pour s'en faire une idée, les plantations

s'étalent déjà sur 17 millions d'hectares, soit une superficie quatre fois plus grande que la Suisse, chiffre le comité référendaire réunissant des associations environnementales et paysannes rejointes, entre autres, par les Verts et la Jeunesse socialiste. Conséquence: une huile pourtant réputée mauvaise pour la santé inondant le marché. Un facteur aussi favorisé par son prix, modeste, et une utilisation élargie dans nombre de domaines – de l'alimentaire aux cosmétiques en passant par les agrocarburants pour n'en citer que quelques-uns.

Les réductions tarifaires prévues dans le cadre de l'accord contribueront encore à augmenter la prévalence de cette huile aux relents écologiques et sociaux jugés désastreux. Les opposants au traité ne croient pas aux critères de durabilité censés autoriser les concessions douanières. Et pour cause. Ni contrôles ni sanctions efficaces ne seront garantis et l'industrie concernée se chargera elle-même de ces vérifications. Mieux que rien estiment pourtant d'autres ONG divisées sur la question. Domage. On n'assistera pas à un front uni comme lors de la votation sur les multinationales responsables quand bien même le risque de *greenwashing* ne saurait être écarté. L'accord porte aussi préjudice à notre agriculture. La pression sur le prix des huiles locales, colza et tournesol, ne manquera pas de s'exercer avec cette concurrence en roue libre ou presque. Même si des contingents sur les importations pourraient alors être décidés. Reste que dans

ce cas aussi, le coût du travail dans nos frontières ne saurait régater. Du côté des partisans, des entreprises suisses – pharmas et secteurs financiers en tête – se frottent les mains en pensant aux affaires supplémentaires qu'elles pourront réaliser avec ce pays de plus de 260 millions d'habitants. Et tant pis si, dans cette dynamique, la plus forte protection de la propriété intellectuelle négociée sera synonyme pour la population indonésienne de médicaments plus chers et d'accès entravé aux semences comme d'un d'affaiblissement du secteur bancaire du pays. Dans ce contexte, dire non à ce traité, bien qu'il ne concerne pas uniquement l'huile de palme plutôt anecdotique dans les échanges visés, a aussi une valeur de signal. C'est dire non à cette logique du prix le plus bas, de l'épuisement des ressources, de la négation de populations autochtones, de la disparition des forêts, puits de carbone, d'achats à des milliers de kilomètres au lieu de favoriser l'approvisionnement local et dans les pays voisins. C'est actionner un frein à une croissance sans cautèles qui mène l'humanité à sa perte. A l'heure où la question écologique figure en tête de liste des défis que devra relever la planète et s'invite tous les jours ou presque dans les débats helvétiques, il sera possible de faire un pas de côté. De refuser de rajouter de l'huile dans les rouages d'une mondialisation de l'économie qui accentue encore la pression sur l'environnement. ■

PROFIL



Julien Friderici, écolo de ville et des champs. **PAGE 2**

DÉBAT

La nécessité de la reconversion éco-sociale. **PAGE 5**

PRIVATISATION

Pas touche à Postfinance! **PAGE 6**

ÉGALITÉ

La double peine d'une couturière. **PAGE 9**

Sonya Mermoud

Julien Friderici fait rimer culture et agriculture. Pour ce Vaudois de 45 ans, ses deux casquettes professionnelles se complètent, un peu dans l'idée «d'un esprit sain dans un corps sain». «Il y a, d'une part, la nourriture intellectuelle et émotionnelle que m'apporte mon travail dans la culture et, d'autre part, l'alimentation et l'importance de connaître sa provenance et de favoriser les circuits de distribution courts», souligne le responsable de La Nuit des musées à Lausanne. En marge de cette activité effectuée à temps partiel, le quadragénaire a ainsi ouvert en début d'année à Lausanne, avec trois autres complices, l'épicerie «Comme un arbre», en référence à la chanson de Maxime Le Forestier. Spécialisée dans la vente de fruits et de légumes frais sans traitement chimique et issus essentiellement du terroir, l'échoppe installée dans le quartier du Flon entend étoffer l'offre ponctuelle des marchés extérieurs. «La crise sanitaire a chamboulé les habitudes de consommation. Et dopé la vente directe à la ferme. Ce magasin répond à un besoin des citadins soucieux d'accéder, au centre-ville et durant toute la semaine, à des produits sains et de proximité», explique Julien Friderici se fondant sur une expérience de terrain. Trois ans durant, en parallèle de ses mandats de gestionnaire de projets culturels, le Vaudois s'est familiarisé avec le travail des champs dans la ferme agroécologique de Rovéréaz, aux portes de Lausanne. Une structure proposant déjà la vente de ses produits, sans intermédiaire. «Pendant le premier semi-confinement, alors que je travaillais encore au sein de cette exploitation, le flux de clients n'a cessé de croître. Je l'ai quittée en octobre dernier avec l'idée partagée de lancer le nouveau commerce.» Plus qu'un magasin supplémentaire, ce lieu a aussi pour vocation de devenir, dès que les mesures sanitaires le permettront, un endroit d'échanges et de réflexion sur la nature en ville, l'agriculture urbaine et la consommation durable. «La crise actuelle a révélé les limites de notre système et la nécessité d'alternatives», insiste le coorganisateur de «Comme un arbre».

GRAINE PLANTÉE DANS SON ESPRIT

La passion que nourrit Julien Friderici pour le travail de la terre et une nourriture saine remonte au temps où il dirigeait le centre culturel Le Nouveau monde à Fribourg. En marge de cette fonction, l'homme s'investit encore dans le projet saisonnier du Port de Fribourg. Une oasis de verdure au cœur de la ville qui intègre un Bistro écoresponsable, des prestations socioculturelles à ciel ouvert et des jardins participatifs. «J'ai particulièrement apprécié les échanges intergénérationnels et inclusifs développés autour des potagers. Si, à l'époque, je m'impliquais dans la coordination des activités, une graine a été plantée dans mon esprit et a germé par la suite», raconte celui qui a aussi pris entre autres,

au cours de son parcours professionnel, les rênes de lieux culturels comme l'Usine à gaz à Nyon, les Docks à Lausanne ou encore a œuvré comme responsable romand de l'association faitière de musique et festivals Petzi. Avec, au cœur de ce dernier engagement, un souci d'améliorer des conditions sociales et salariales des acteurs culturels.

L'EXEMPLAIRE MAUVAISE HERBE

Quittant Fribourg pour Lausanne, Julien Friderici effectue alors des stages saisonniers à la ferme de Rovéréaz où il apprend à manier râblais, fourche et bêche... Du plaisir à la clef. «Ce contact

avec la terre m'a fait un bien fou, me procurant beaucoup de sérénité. Tout en libérant mon esprit pour réfléchir aux projets culturels menés en parallèle. Je n'avais aucune connaissance en agriculture. J'ai dû me former de A à Z», sourit l'homme qui, depuis, peut poser un regard averti sur la nature et les modes de production. Ce qui l'amène à dire, s'il devait être un végétal, qu'il opterait pour une... mauvaise herbe, fasciné qu'il est par sa résistance et sa capacité à pousser sur les sols abimés. «Un exemple pour ceux qui luttent. J'aime l'idée de la résilience. Même dans un environnement endommagé,

on peut amener de la vie», affirme Julien Friderici qui, envers et contre tout, a décidé de rester optimiste. «J'ai fait le choix du positif, motivé par ma foi dans les humains et mon intérêt pour les démarches collectives. Il faut se battre, imaginer et construire des alternatives durables, propres à fédérer d'autres personnes.» Une attitude qui ne laisse pas pour autant de place à la naïveté. «Si la situation actuelle peut être porteuse d'espoir, la crise a aussi renforcé les méfaits du grand capital. Nous nous dirigeons vers des heures sombres», note le Lausannois qui, bientôt père d'un troisième enfant

d'une seconde compagne, affirme se ressourcer dans sa famille et auprès de ses amis. Un cercle qui joue un rôle clef quand tout va mal.

À TIRE-D'AILE...

«Je ne suis pas du genre à me soigner dans la solitude. En cas de malheurs ou de coups durs, j'ai besoin d'en parler. Le top? Partir alors avec mes proches dans une maison au confort rudimentaire dans le Piémont, en Italie, loin de notre monde en fuite.» Associant le bonheur à la sagesse de savoir apprécier ce que l'on a, ce pragmatisme fasciné par l'intelligence de la vie et la capacité du vivant à s'adapter, précise être heureux. Sans l'ombre d'une hésitation. Peut-être aussi grâce à sa nature observatrice qui lui permet d'anticiper les événements susceptibles de l'affecter. «C'est mon atout dans l'existence.» Et Julien Friderici de conclure en lançant un appel à poursuivre le combat, chacun dans son domaine. «Si on abandonne, on est mort», appuie cet écolo de la ville et des champs qui, interrogé sur l'animal qu'il voudrait être, cite l'oiseau. Dans l'idéal, il volerait alors au-dessus des toits végétalisés de Lausanne, lui qui rêve de les transformer en potagers tout comme il aspire à voir la capitale vaudoise libérée des voitures. ■

*Épicerie «Comme un arbre», rue de Genève 19 à Lausanne.



Julien Friderici, dans la nouvelle échoppe: «La crise sanitaire a révélé les limites de notre système et la nécessité d'alternatives.»

ÉCOLO DE VILLE ET DES CHAMPS

Coorganisateur d'une épicerie spécialisée dans la vente de fruits et de légumes locaux et gestionnaire de projets culturels, Julien Friderici joue sur deux tableaux qui le nourrissent


DE BIAIS
Christophe Gallaz

INSECTES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS!

On ne contestera pas ceci: nos sociétés humaines, à moins de vouloir périr à bref délai sous l'effet des dévastations planétaires qu'elles perpétrent sans relâche, doivent d'urgence dépasser le cadre de leurs références en vigueur aujourd'hui - celles-ci soient-elles d'ordre intellectuel, politique et comportemental. Or elles en paraissent incapables, comme on le sait. Frappées d'une mollesse profitarde insigne. Qui freinent des quatre pattes sur la voie non seulement des processus réparateurs utiles, mais sur leur assimilation mentale de tous les diagnostics établis par les sciences. Telle est la situation qu'atteste aussi, depuis un an, la drôle d'épopée collective suscitée par la pandémie coronavirale. Ou qu'atteste, plus précisément, la manière exclusive que nous avons de considérer et de traiter cette pandémie. Au lieu de percevoir celle-ci comme un effet de nos actes, nous la percevons comme une fatalité. Au lieu de la percevoir comme une

conséquence du massacre à l'échelle industrielle que nous perpétrons à l'endroit du vivant animal, vecteur reconnu des circulations virales sur les cinq continents, nous sommes tétanisés par elle. Nous nous bornons soit à la combattre, par le biais principal d'un vaccin fétichisé comme s'il constituait la seule résolution du problème, soit de la tenir à distance dans une confusion totale, celle des consignes indiquées par les gouvernements paniqués au sein des Etats concernés. J'aimerais plaider pour une autre approche. Qui semble poétique au premier abord - mais nous savons que la dimension poétique est politique au plus haut degré, et dans le meilleur sens du terme. J'observe ceci: maints scientifiques et maints chercheurs en sciences sociales rejoignent enfin, depuis quelques années, ce que pressent tout enfant d'aujourd'hui doué d'une intuition non

encore aplatie par les institutions de l'enseignement et de la formation professionnelle. Ou ce que pressent tout adulte sensible en qui l'enfance a survécu... Et ce que savent, surtout, certaines de nos sociétés humaines - notamment celles qu'on nomme scandaleusement «primitives». On peut formuler le principe de la manière suivante: seul un rétablissement sensible de notre rapport à l'environnement naturel, celui dont notre espèce a surgi voici quelques dizaines de millénaires, pourrait nous inspirer de quoi nous sortir d'affaire en ce siècle bien mal parti. Or cette idée, voire cette esquisse de programme, semble faire l'objet d'un frémissement mental intéressant depuis quelques mois. Il suffit, pour s'en apercevoir, de parcourir quelques publications médiatiques, et quelques intitulés d'ouvrages proposés en librairie. Tournez-vous du côté d'Anselm Jappe, par exemple, philosophe et théoricien de la valeur, qui publie ces jours

un essai sur le béton présenté sous sa plume comme une *Arme de construction massive du capitalisme* (aux Editions L'échappée). Et dont il pense non seulement qu'il «appauvrit le monde en le rendant uniforme et monotone», et détruit la beauté de ce monde, mais qu'il nous «déshumanise». Au sens, me dis-je, où ce béton nous isole de nous-mêmes comme il nous enferme dans un corpus de pratiques aveugles, c'est-à-dire autonomisées dans leur propre dynamique aussi destructrice qu'autodestructrice. Il en résulte, pour le lecteur de Jappe, tout un chapelet de questionnements intimes. Celui-ci, entre autres: entre les taudis matériels où notre espèce se logeait voici deux siècles et la monstruosité de nos logements quasiment carcéraux modernes, où plus rien des altérités vivantes extérieures ne peut nous faire signe et qui sont régis sur le mode du silo concentrationnaire (vive Lausanne et son déferlement d'«écocartiers»...), peut-

on parler d'un progrès réellement satisfaisant? D'un progrès nous permettant de penser le phénomène du réchauffement climatique dans ses causes et ses effets, par exemple, pour le combattre avec un minimum de radicalité? Evidemment non. Ou tournez-vous vers Bruno Latour, sociologue, anthropologue et philosophe des sciences français, qui vient de publier *Où suis-je?: leçons du confinement à l'usage des terrestres*, aux Editions La Découverte. Il y lie, comme moi modestement tout à l'heure, la crise écologique qui frappe la planète et la pandémie coronavirale. Il y demande que nous sachions rejoindre le monde vivant à la faveur d'une métamorphose, écrit-il, calquée sur le modèle du personnage de Kafka: «Le devenir-blatte offre un assez bon départ pour que j'apprenne à me repérer et à faire aujourd'hui le point»... En somme, un programme pour les syndicats: insectes de tous les pays, unissez-vous! ■

PÉRIL EN EMS

Unia tire la sonnette d'alarme au sujet de la situation dans les homes et réclame une meilleure protection du personnel et des résidents

Sonya Mermoud

Avec plus de 4000 décès liés au coronavirus, les maisons de retraite paient le plus lourd tribut à la pandémie. La situation reste particulièrement critique en raison de l'émergence du nouveau variant anglais du Covid-19, nettement plus contagieux, exposant le personnel et les résidents à des risques accrus. Dans un récent communiqué de presse, Unia a alerté sur les dangers qui menacent les établissements médico-sociaux, et a appelé la Confédération et les cantons à prendre des mesures de protection plus efficaces. «Le personnel des EMS est fortement sous pression avec la charge de travail additionnelle dans les soins, en raison des maladies. Au front depuis des mois, les soignants sont épuisés, et physiquement et psychologiquement. Il faut urgemment engager des collaborateurs supplémentaires afin qu'il soit possible de s'occuper des résidents dignement et de les protéger», estime Enrico Borelli, coresponsable de la branche des soins d'Unia.

TESTER RÉGULIÈREMENT

Selon Unia, les politiques et les autorités sanitaires ont attendu trop longtemps avant de réagir et ont dé-

légué la responsabilité aux institutions pour tenter de barrer la route au Covid-19, avec des «concepts de protection plus ou moins bons». Cela alors qu'aujourd'hui, les mutations du virus posent de nouveaux défis, et déjà alourdissent le décompte des disparus. «Dans certains homes au Tessin, le nouveau variant a déjà infecté la moitié des pensionnaires. Et la situation n'est guère meilleure en Suisse romande.» Dans ce contexte, le syndicat réclame des mesures urgentes, comme l'organisation de tests réguliers et exhaustifs pour tous les résidents et le personnel soignant. «C'est une question de vie ou de mort! Les personnes positives, résidents ou employés, devront impérativement et systématiquement être isolées. Il faudra prévoir du personnel pour remplacer les soignants infectés afin d'éviter d'aggraver encore la problématique du manque d'effectifs», poursuit le syndicaliste, dénonçant le fait que trop d'employés, bien que testés positifs au virus, doivent quand même travailler. «Totalelement irresponsable!» s'indigne-t-il. Pour effectuer ce dépistage sur tout le territoire comme pour assurer la qualité des soins, Unia demande le recrutement de collaborateurs additionnels. Le Conseil fédéral

et les cantons sont appelés à soutenir les homes de manière conséquente. Unia estime qu'ils doivent, d'une part, prendre en charge le coût des tests et, de l'autre, mettre à disposition les ressources humaines nécessaires supplémentaires. En faisant appel aussi, au besoin, à la protection civile, au service civil, voire même aux militaires. A noter que la question des tests systématiques, comme demandée, est actuellement discutée par les autorités, le Conseil fédéral ayant mis un projet d'ordonnance en consultation.

ÉVITER RESTRUCTURATIONS ET LICENCIEMENTS

Outre le volet humain, Unia s'inquiète aussi des conséquences économiques de la pandémie. «Dans certains EMS, en raison de la forte mortalité liée au Covid-19, le taux d'occupation a diminué. Et le nombre d'admissions a baissé», note Enrico Borelli, précisant que le financement des homes et la clef de répartition des postes dépendent du nombre de résidents. Dans ce contexte, Unia craint que les coûts additionnels générés par la crise sanitaire et les

pertes soient répercutés sur le personnel et que des emplois soient supprimés. «Il faut absolument éviter les restructurations et les licenciements. Le Covid passé, il faudra toujours ce personnel.» Le syndicat insiste donc pour que les autorités fédérales et cantonales soutiennent financièrement, si nécessaire, les maisons de retraite. Il souligne encore que le renforcement des effectifs, même la pandémie terminée, sera bienvenu afin de garantir des soins dignes et de qualité. ■



Avec plus de 4000 décès liés au coronavirus, les maisons de retraite paient le plus lourd tribut à la pandémie.

Initiative anti-burqa: «raciste et sexiste»

Le 7 mars prochain, le peuple suisse se prononcera sur l'initiative «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage». Interview d'une opposante au projet, Meriam Mastour, avocate-stagiaire et membre du collectif des Foulards violets

Propos recueillis par Jiyana Tassin

Déposé en 2017 par le comité d'Egerkingen (proche de l'UDC) – le même qui avait, en 2008, lancé l'initiative anti-minarets – le projet entend interdire la dissimulation du visage, surtout pour des motifs religieux. Cette interdiction s'appliquerait lors de manifestations, dans tous les lieux publics en Suisse, sauf dans les églises et les lieux de culte. Des exceptions pourraient être justifiées uniquement pour des raisons liées à la sécurité, à la santé, au climat ou aux coutumes locales (comme le carnaval). En opposition, le Conseil fédéral a lancé un contre-projet indirect qui prévoit l'obligation de montrer son visage au représentant d'une autorité quand il est nécessaire de vérifier son identité. En 2013, le Tessin avait été le premier canton suisse à interdire, avec 65,3%

de voix, la dissimulation du visage dans l'espace public. Visant principalement les personnes musulmanes qui portent le *niqab* (appelé souvent à tort *burqa*), ce projet législatif est qualifié d'islamophobe et de sexiste, notamment par les milieux de gauche et le syndicat Unia. Meriam Mastour, avocate stagiaire, engagée au sein du collectif des Foulards violets et du groupe de travail antiraciste de la grève féministe, explique les raisons pour lesquelles les associations où elle milite s'opposent à cette démarche.

Quels sont vos arguments pour rejeter ce projet de loi?

En raison de son caractère profondément raciste et sexiste. Sexiste, car d'une part, on veut contrôler le corps des femmes et, de l'autre, on dénie leur capacité d'autodétermination. Raciste, car stigmatisant envers les musulmans de Suisse. Cette initia-

tive est, en outre, un écran de fumée sur les problématiques sexistes qu'on vit en Suisse telles que la lutte contre les féminicides ou encore celles pour une redéfinition du viol dans le code pénal. Les féministes ont dressé une liste étoffée de revendications dans lesquelles il n'est inscrit nulle part le besoin de légiférer sur les vêtements que portent les femmes.

Vous avez recolté des témoignages de femmes ayant porté ou portant le niqab. Quelles étaient leurs principales raisons?

Pour commencer, on a eu beaucoup de peine à en trouver. Cela, malgré le fait que la majorité des membres du collectif des Foulards violets sont musulmanes. On a fait marcher nos réseaux et on en a finalement trouvé trois. Une étude menée à Lucerne montre d'ailleurs qu'il y aurait apparemment entre vingt et trente femmes qui portent le *niqab* en Suisse. Il s'agit donc d'un phénomène marginal. Les personnes recensées avec qui nous avons discuté – la plupart suisses et les autres européennes ou américaines – sont pour la majorité des converties. Les femmes interviewées ont précisé avoir ressenti, à un certain moment sur leur chemin spirituel, le besoin de porter le voile intégral. Elles ont insisté sur le fait que c'était une décision qu'elles avaient prise librement.

Si le port de la burqa ou du niqab ne concerne qu'une extrême minorité des femmes musulmanes en Suisse, comment expliquer qu'elles soient au centre du débat?

Les personnes qui souhaitent discriminer la population musulmane entrent par les petites portes. Ça a commencé par les minarets qui s'élevaient au nombre de cinq au moment des votations. C'est la même chose aujourd'hui avec cette initiative qui ne concerne qu'une toute petite minorité. Les débats sur les minarets

et sur la burqa débordent systématiquement sur la question du foulard et de l'extrémisme. Il s'agit d'un prétexte pour, dans un avenir proche ou lointain, faire passer des lois qui attaqueront directement la liberté de croyance et de culte des musulmans.

On entend que le niqab pourrait être un obstacle à l'intégration...

C'est une posture raciste, car on considère alors systématiquement les personnes musulmanes comme des étrangères et non pas comme des citoyennes ou des habitantes. Par manque de connaissance, mais aussi à cause des médias. Lorsqu'on parle d'islam en Suisse, l'amalgame avec les étrangers est systématiquement fait. La population est perméable à cette vision.

Comment convaincre les partisans de la loi que porter un niqab n'est pas contraire à l'autodétermination?

Les femmes musulmanes sont capables de prendre elles-mêmes les décisions qui les concernent. Ne pas comprendre le choix d'une personne ne devrait pas pour autant le rendre invalide ou permettre de le réprimer. La majorité de la population suisse, jusqu'à récemment, n'arrivait pas à comprendre qu'on fasse le choix de se couvrir le visage. Aujourd'hui, nous sommes tous masqués dans nos interactions sociales. Cet exemple démontre bien que la vision qu'on a d'un vêtement ou d'une attitude dépend du contexte social, culturel et sanitaire dans lequel on évolue.

Certaines féministes ont pourtant annoncé qu'elles voteraient en faveur de cette loi...

Tous les collectifs de grèves féministes romands se sont opposés à cette initiative. Mais il reste effectivement des personnes qui y sont favorables. Je les invite à s'informer auprès des premières concer-

nées qui défendent leur droit à la liberté de penser. Le féminisme des uns ne devrait pas empiéter sur celui des autres. Il faut accepter que des femmes puissent être différentes et faire des choix autres que les siens. Il existe aussi des personnes qui n'hésitent pas à instrumentaliser la cause féministe à des fins racistes.

Que pensez-vous du contre-projet du Conseil fédéral?

Les Foulards violets appellent à rester vigilants quant à son application. Demander à une personne de montrer son visage dans certaines circonstances, telles qu'un changement de passeport ou une identification dans les transports en commun, est tout à fait normal. Mais il faut être attentifs à ce qu'il n'y ait pas d'abus des forces de l'ordre et des contrôleurs. Avec, par exemple, le risque d'arrachages de foulards ou d'amendes disproportionnées. ■

UN FAUX PROBLÈME AVEC DE MAUVAISES SOLUTIONS

«Cette initiative est sexiste, antiféministe, paternaliste et xénophobe», affirme Aude Spang, secrétaire nationale égalité à Unia et membre de la coordination nationale des collectifs pour la grève féministe. Le syndicaliste rejette le préjugé qui assimile les femmes à des objets et non des sujets. Et s'indigne qu'on impose encore aujourd'hui aux femmes la manière de s'habiller. «L'UDC invente de faux problèmes avec de mauvaises solutions. Il faut arrêter de penser que les femmes ne peuvent pas penser par elles-mêmes. Si la droite se préoccupe vraiment de ces femmes, elle doit les écouter et prendre en compte ce qu'elles veulent vraiment plutôt que de jouer sur les peurs des gens en proposant des initiatives xénophobes. C'est une manière de se détourner des réels problèmes.» ■



Selon une étude lucernoise, le port du voile intégral serait un phénomène marginal en Suisse concernant moins d'une trentaine de personnes.



La Conférence paritaire des métiers techniques de la métallurgie du bâtiment (CPMBG) est une association qui réunit les partenaires sociaux genevois, patronaux et syndicaux, pour négocier et appliquer la Convention collective de travail du secteur (CCT).

La CPMBG cherche à renforcer son secrétariat administratif par l'engagement d'un-une:

Gestionnaire administratif-ve en charge du contrôle des conditions de travail à Genève, avec spécialisation sur les entreprises détachées

Les intérêts économiques du canton, de la branche de la construction, des partenaires sociaux et des diverses institutions vous intéressent? Un environnement professionnel stimulant et agréable ainsi que l'opportunité de mettre à l'épreuve vos compétences vous seront offerts au sein d'une équipe dynamique. Le descriptif du poste recherché est à découvrir sur <https://www.cpmbg.ch/website/actualites>

Nous vous invitons à retourner votre candidature avec un dossier complet au plus tard le **vendredi 26 février 2021** au secrétaire paritaire par email: info@cpmbg.ch avec la mention «Candidature gestionnaire».

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Renwald, Daniel Sîri

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, L'Événement syndical suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- Je souscris un abonnement standard à L'Événement syndical (60 fr. par an)
 Je souscris un abonnement de soutien à L'Événement syndical (100 fr. par an)
 Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement L'Événement syndical pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à L'Événement syndical - place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60



Votre contribution nous permet de **mettre en lumière** les conditions de travail inhumaines.

Votre œuvre d'entraide suisse depuis 1961

www.actiondecareme.ch/dons
CP : 10-15955-7
IBAN : CH31 0900 0000 1001 5955 7



2^e pilier : les salarié-e-s ont des droits
Adhérez à l'ARPIP* pour vous former et vous défendre!
www.arpip.ch

* Association des représentant-e-s du personnel dans les institutions de prévoyance

WWW.EVENEMENT.CH

**POUR VOTRE PUBLICITÉ,
PENSEZ À
L'ÉVÉNEMENT**

Tirage hebdomadaire de près de 60 000 exemplaires
Distribution dans tous les cantons romands

Pour tous renseignements:
pub@evenement.ch

MINI ANNONCES

Cocher la case qui convient

- EMPLOI
 VACANCES
 À LOUER
 IMMOBILIER
 2 & 4 ROUES
 À VENDRE
 À ACHETER
 RENCONTRES
 ANIMAUX
 DIVERS

18 mots maximum, vos coordonnées non comprises
Tarif: 20 francs (à glisser dans l'enveloppe avec votre annonce)

Ecrire lisiblement, en majuscules. Une lettre par case et une case de libre entre chaque mot

Indiquer vos coordonnées précises (adresse ou numéro de téléphone) dans le texte de l'annonce (non compris dans les 18 mots)

Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne

«LA RECONVERSION ÉCO-SOCIALE DE L'ÉCONOMIE EST NÉCESSAIRE»

Le collectif neuchâtelois de la Grève pour l'avenir a organisé une conférence en ligne sur le thème du monde du travail face à la crise climatique

Aline Andrey

Le 17 janvier 2020, Greta Thunberg manifestait à Lausanne avec les militants suisses de la Grève du climat. Une année plus tard, les rues sont vides, mais les réflexions et la convergence des luttes avancent. Dans l'optique de la Grève pour l'avenir prévue le 21 mai 2021, des assemblées populaires devaient s'organiser un peu partout en Suisse le dimanche 17 janvier. Or, les mesures sanitaires en ont décidé autrement. En Suisse romande, à l'initiative du collectif Grève pour l'avenir Neuchâtel, une conférence intitulée «Monde du travail et crise climatique. Risques, défis et opportunités» a eu lieu par internet avec Martine Docourt, responsable nationale du département politique du syndicat Unia, et David Dräyer, formateur et coach en gouvernance partagée. Des interventions suivies d'une discussion.

RECONVERSION

En préambule, Martine Docourt a souligné l'importance de s'unir face à une crise climatique qui va toutes et tous nous affecter que ce soit dans nos façons de travailler, de consommer, de se déplacer, de se loger. «Il est primordial pour les syndicats de participer à ce mouvement pour faire le lien entre les défis écologiques et sociaux. La reconversion éco-sociale de l'économie est nécessaire et des mesures fortes pour le climat doivent être mises en œuvre, mais pas au détriment des travailleuses et des travailleurs. La redistribution des richesses est essentielle.» La responsable syndicale fait valoir le potentiel de nouveaux emplois durables, notamment dans la rénovation des bâtiments avec le déploiement des énergies renouvelables, mais aussi les postes menacés. Elle précise: «Supprimer les combustibles fossiles induit des mesures spécifiques, de formation et de reconversion, à l'échelle d'un secteur ou d'une entreprise.» Des analyses des conventions collectives de travail (CCT) existantes et l'élaboration d'exigences nouvelles sont en cours notamment sur les questions de reconversion, de droits à la formation continue, à la codétermination, des transports entre les lieux de vie et de travail, de la protection de la santé. Martine Docourt se réfère à des expériences, au Canada notamment, qui permettent déjà de refuser de travailler en cas d'impact nocif sur l'environnement ou de bénéficier

de remboursement des transports publics. «La réduction du temps de travail qui permet une diminution des émissions de CO₂ est aussi une revendication féministe et syndicaliste de longue date, ajoute-t-elle en aparté, dans une perspective de convergence des luttes.»

GOVERNANCE HORIZONTALE

Cette transition doit se faire avec les salariés. D'où l'importance de la gouvernance partagée promue par David Dräyer. «Ramener de la démocratie dans l'entreprise signifie donner de l'importance à chaque voix, permettre la prise de parole de chacun dans un cadre sécurisant, redonner de la confiance en soi et en l'autre. La gouvernance partagée est basée sur l'écoute et le respect. Apprendre à être et faire ensemble, nous reconnecter à notre pouvoir d'agir, en pouvant dire non si c'est contraire à nos valeurs.» Reste que la mise en place de ce système de gouvernance doit venir de directions motivées, de l'avis du formateur. «Il ne s'agit pas seulement d'accroître l'autonomie de chaque employé, mais aussi d'inclure ceux-ci dans la définition des objectifs. Cela nécessite davantage de transparence et d'informations.» Si David Dräyer évoque les difficultés inhérentes à tout changement, il se réjouit que de plus en plus d'entreprises précurseuses, des coopératives, des associations et des communes s'y lancent. «En ramenant de la démocratie dans une entreprise, on permet à chacun d'apporter des solutions.»

Dans le cadre de la discussion avec les autres personnes présentes en ligne, entre autres des membres de la Grève du climat et de la Grève des femmes, Solenn Ochsner, secrétaire syndicale du secteur de l'industrie d'Unia Neuchâtel, réagit: «La démocratisation des lieux de travail est une revendication importante pour les travailleuses et les travailleurs qui doivent avoir la possibilité de s'exprimer sur les choix de production et dans la manière de produire, car cela a des impacts directs sur leur profession, leur vie, leur santé.» Elle met toutefois en garde contre des risques de *greenwashing* de sociétés dont la logique de surproduction perdure sous les belles paroles.

GRÈVE POUR L'AVENIR

Quid de la Grève pour l'avenir du 21 mai 2021, alors que la mobilisation sur le terrain est rendue plus complexe



Le 17 janvier 2020, Greta Thunberg était présente à Lausanne lors d'une des dernières grandes manifestations de la Grève du climat. Une année après, Covid oblige, les militants ont dû adapter leurs moyens de lutte. Mais des actions se préparent le 21 mai prochain avec les militants climatiques, féministes et syndicalistes.

par les restrictions sanitaires? «La peur est grande de perdre son job. La mobilisation n'est donc pas aussi aisée qu'en 2019 pour la Grève des femmes. Il s'agit donc aussi de faire preuve de créativité. Cette pandémie est toutefois accompagnée d'une prise de conscience qu'on marche sur la tête. Elle permet aussi d'ouvrir les yeux sur la crise climatique, estime Silvia Locatelli, nouvelle secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel. Les membres du syndicat ne sont pas homogènes. Les sensibilités diffèrent. Par exemple, imposer des taxes sur les carburants peut s'avérer complexe dans une région comme la nôtre et pour les frontaliers qui n'ont pas forcément des possibilités de se déplacer en transports publics...»

«Si le coronavirus complique certains modes d'action, il permet aussi de mettre en lumière les différentes crises intimement liées – climatiques, économiques et politiques –, renchérit Léa Ziegler, secrétaire syndicale au SSP. Dans les services publics, le besoin en main-d'œuvre est important, mais les conditions de travail doivent être acceptables.» Autrement dit, la revalorisation de ces secteurs, féminins et donc peu rémunérés, est par conséquent nécessaire. ■

POING LEVÉ

HARO SUR L'AUTO!

Par Aline Andrey

Plusieurs plans climat ont été révélés en ce mois de janvier avec d'essentielles résolutions pour ces dix prochaines années. La Grève du climat (GdC), les Verts et la Municipalité de Lausanne font preuve d'ambition, mais aussi et surtout de réalisme. Face aux dangers générés par le dérèglement climatique, des mesures fortes s'imposent dans bon nombre de domaines (construction, finances, industrie, agriculture...). La mobilité est l'un des secteurs clés de la transition, dont la sacro-sainte voiture fait partie. Lausanne prévoit ainsi de bannir les véhicules thermiques de son centre-ville dans dix ans. La GdC demande cette mesure dans toutes les villes de Suisse de plus de 50 000 habitants à l'horizon 2025 déjà. Quant au plan des Verts, il prévoit d'interdire les véhicules neufs à combustibles fossiles dès 2025. Car il n'y a pas que le carburant qui pollue, mais aussi la fabrication des automobiles. Les SUV représentent le summum de l'hérésie. Plus dangereux, plus polluants, plus lourds: une tonne et demie pour déplacer une personne de 70 kilos en moyenne. Des pseudo-4x4 égotiques pour des fantasmes de traversées de déserts ou de jungles, comme le vantent tant de publicités. Alors que, dans les faits, son propriétaire roule dans un centre-ville embouteillé à l'asphalte lisse pour aller travailler afin de remplir le réservoir de son bolide, voire payer le leasing.

Ce cauchemar doit faire place à un autre imaginaire, sincère et durable, celui d'une occasion rêvée de retrouver un centre-ville sans bruits de moteurs ni odeurs de pots d'échappement, avec davantage d'espaces de rencontres et de verdure, une sécurité accrue pour les piétons et les cyclistes, une liberté retrouvée pour les enfants. La pollution tue déjà des millions d'êtres humains, des milliards d'insectes et autres vivants. Les rapports du monde scientifique et le dérèglement climatique ne nous laissent pas le choix. Ce n'est pas une question d'opinion, c'est un fait. La révolution sera verte, ou ne sera pas. La transition nécessite des investissements conséquents, à la hauteur du coût incalculable généré par le réchauffement. Jusqu'à présent, malgré sa richesse et sa responsabilité, la Suisse n'est de loin pas exemplaire. La transformation se doit d'être radicale, avec l'optique heureuse d'un mieux-vivre.

La transition écologique ne doit pas se faire sur le dos bien sûr des plus précaires, de celles et ceux dont les horaires de travail sont si irréguliers qu'une voiture reste encore indispensable, ou encore des personnes mal desservies par les transports publics. Tous ne pourront pas s'acheter une auto électrique, dont la construction est de surcroît polluante. Les efforts doivent donc être conséquents dans la mobilité douce avec des transports publics à des prix accessibles, voire gratuits, et un réseau renforcé et élargi. Les transports publics lausannois seront moins chers pour les retraités et les étudiants, a déjà annoncé la Municipalité, qui souhaite aussi développer l'autopartage. Les différents plans climat prévoient également des taxes sur l'essence et sur les billets d'avion, tout comme le compromis de la Loi CO₂ attaqué en référendum par les riches secteurs de l'automobile, de l'aviation et du pétrole, ainsi que le Centre patronal et l'UDC. Alors que la Loi CO₂ ne va pas assez loin pour contenir le réchauffement climatique à 1,5 degré, limite non négociable pour laisser à nos enfants une terre viable. ■

BRÈVE

Multinationales responsables: victoire juridique

Glencore a retiré sa plainte contre l'initiative pour des multinationales responsables. La procédure est liquidée et les frais sont à la charge du géant des matières premières. Pour mémoire, plusieurs plaintes des opposants à l'initiative – finalement acceptée par les citoyens, mais rejetée par une majorité des cantons – ont été déposées en marge de la campagne de votation en novembre dernier. «A quelques jours du vote, Glencore a tenté de museler nos critiques concernant la situation dans la mine de Porco en Bolivie», rappelle Julie Melichar, coordinatrice romande de l'initiative pour des multinationales responsables. Si, pour les initiants, le retrait de la plainte par Glencore représente une victoire, ils demandent néanmoins, une fois de plus, «de mettre fin au travail des enfants et à la destruction environnementale causée par la mine» documentés par Public Eye, entre autres ONG. Ce site est exploité par une filiale de Glencore, qui, dans les faits, sous-traite l'extraction des minerais – zinc, plomb, argent – à deux coopératives. Or, ces dernières, comme l'explique l'enquête de Public Eye, «sont plutôt des

associations de petits entrepreneurs qui emploient, en assumant les risques financiers, des mineurs travaillant pour eux en échange d'une rémunération journalière ou d'une participation aux recettes, souvent sans contrat et presque toujours sans assurance maladie ou accident». Chaque travailleur est responsable de son équipement de protection, qui se résume pour la plupart d'entre eux à un simple casque en plastique; s'il se blesse, seuls les premiers soins sont pris en charge par la coopérative; s'il meurt, sa famille reçoit 3000 dollars. Les accidents sont nombreux, les décès aussi (une vingtaine par année). Au niveau environnemental, les teneurs en zinc, en fer, en manganèse et en plomb dans les eaux de la rivière et des sources proches de la mine sont bien supérieures aux limites légales. L'initiative pour des multinationales responsables souligne: «La pollution provoque la mort des animaux comme les lamas, l'amenuisement constant des récoltes et l'exil des villageois et des villageoises faute de moyens de subsistance.» ■ AA

PAS TOUCHE À POSTFINANCE!

Voulue par le Conseil fédéral, la privatisation de la banque postale provoque une levée de boucliers de la gauche et des syndicats

Jérôme Béguin

A l'issue de sa séance de mercredi dernier, le Conseil fédéral a annoncé viser la privatisation de Postfinance et sa séparation du groupe Poste. Le nouvel organisme financier privé serait autorisé à accorder des crédits et des hypothèques, ce qui ouvrirait la voie au développement de Postfinance en tant que banque commerciale à part entière axée sur le marché intérieur», indique dans son communiqué le gouvernement, qui entend intégrer ce projet dans sa révision partielle de la Loi sur l'organisation de La Poste. Autant dire que l'idée de privatiser ce fleuron du service public provoque une levée de boucliers de la gauche et des

syndicats. Cette «attaque frontale éhontée contre le service public» est «inacceptable» pour l'Union syndicale suisse. Membre de la faitière syndicale, Syndicom, qui organise le personnel de La Poste, annonce de son côté qu'il s'y opposera «par tous les moyens». Pour les syndicats, ce projet remet en cause la mission de service public de la banque postale, Postfinance occupant un rôle central pour garantir aux entreprises et aux individus l'accès au trafic des paiements à des tarifs raisonnables. En outre, pour assurer le service universel, le groupe Poste dépend d'activités diversifiées, dont celles de son institution financière. Les missions du géant jaune pourraient dès lors être compromises, avec pour conséquences une réduction

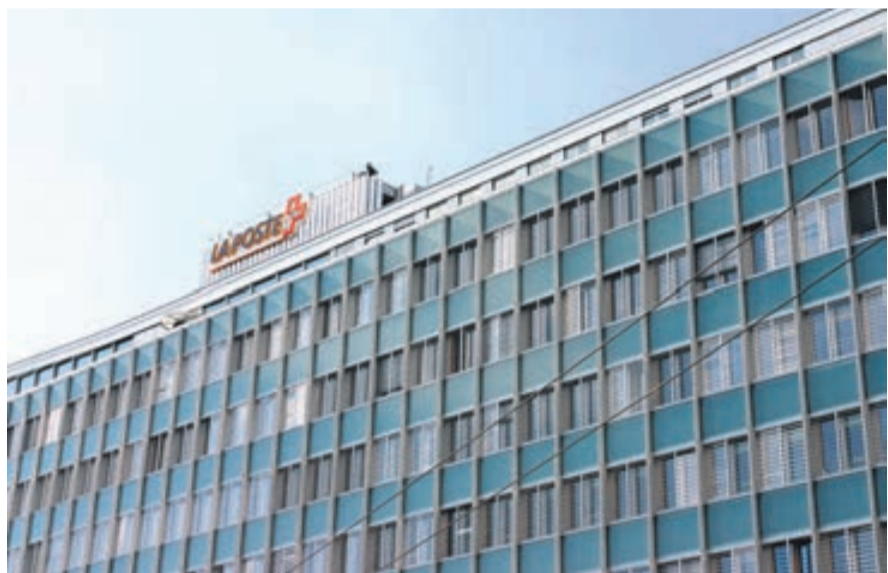
des prestations aux usagers et une dégradation des conditions de travail pour les employés, craignent les syndicats.

RÉFÉRENDUM DANS L'AIR

Syndicom prévient qu'il lancera le référendum. Le projet de privatisation ne devrait toutefois pas passer comme une lettre à la poste aux Chambres fédérales. Le cas échéant, la votation est gagnable pour les défenseurs du service public. Postfinance dénombre 2,4 millions de clients, une masse qui devrait être poussée à rejoindre le camp du refus par les perspectives de frais plus élevés et de prestations réduites.

Plutôt que de brader Postfinance aux marchés financiers, les syndicats demandent de lui offrir la marge de manœuvre d'une véritable banque en matière de crédits, tout en la maintenant dans le giron public. A cette fin, la Confédération pourrait lui octroyer une garantie.

Le Parti socialiste suisse, pour sa part, va plus loin, prenant à contre-pied le Conseil fédéral, il propose de transformer Postfinance en une «banque du climat au service du bien commun et d'une transition énergétique socialement juste». «Notre pays n'a pas besoin d'un géant bancaire supplémentaire qui ne s'intéresserait qu'à la maximisation de ses profits», souligne la conseillère nationale Valérie Piller Carrard, qui verrait plutôt Postfinance faire œuvre de pionnier «en se concentrant sur les investissements nationaux et internationaux favorables à la protection de l'environnement». La socialiste fribourgeoise estime que «la transition énergétique offre suffisamment de possibilités d'investissement et de crédit». ■



La privatisation de Postfinance et sa séparation du groupe Poste sont perçues par les syndicats comme une attaque frontale contre le service public.

Ouverture du dialogue chez Swissport



Les employés de Swissport se sont mobilisés à plusieurs reprises contre la baisse envisagée de leurs conditions de travail.

La semaine dernière, les salariés de Swissport ont maintenu leur mobilisation contre la dégradation des conditions de travail et d'engagement dont ils sont victimes. Rappelons que les quelque 1000 collaborateurs de la société d'assistance au sol employés à l'aéroport de Genève-Cointrin ont reçu des congés-modifications de leurs contrats de travail qui prévoient notamment des baisses salariales de l'ordre de 500 à 1200 francs par mois. Soutenus par les syndicats SSP Trafic aérien, SEV-GATA et Avenir syndical, les travailleurs ont lancé des mesures de lutte, qui ont pris la forme de piquets et de manifestations à l'aéroport et à l'Hôtel de Ville. Cointrin est en effet une institution de droit public dépendant de l'Etat qui accorde les concessions. Les travailleurs exigent la suspension des congés-modifications et l'ouverture de négociations pour la conclusion d'une convention collective de travail (CCT). A la fin de la semaine passée, ils ont enfin obtenu l'ouverture d'un dialogue avec

la direction, levant du coup les piquets prévus le week-end. Ce lundi 25 janvier, à l'heure du bouclage de ce numéro, les représentants du personnel avaient rendez-vous avec Antoine Gervais, le directeur de la filiale genevoise de Swissport, dans le bureau de Mauro Poggia, le responsable du Département de l'économie et de l'emploi. «C'est un signe positif, c'est la première fois que la direction accepte de discuter avec nous, la mobilisation du personnel paie», remarque Pablo Guarino, secrétaire syndical du SEV-GATA. «C'est une microvictoire qui ne garantit rien de concret pour le moment. Il faut être sérieux: on ne peut pas négocier une CCT en trois jours», tempère Yves Mugny d'Avenir syndical. Le délai pour signer les nouveaux contrats est effectivement fixé ce jeudi 28 janvier. Les syndicalistes espèrent que le conseiller d'Etat puisse convaincre la direction de repousser l'entrée en vigueur des nouveaux contrats, condition pour entamer des négociations. ■ JB

France Télécom, le harcèlement et les morts

A partir des drames vécus par des salariés, deux ouvrages livrent des analyses percutantes sur le procès qui a suivi, le management et le système néolibéral

Fabrice Bertrand

Des employés qui s'immolent, d'autres qui se défenestrent sur leur lieu de travail, certains qui se pendent ou se jettent sous le train..., tel est le résultat d'une politique d'entreprise menée par des dirigeants - ceux de France Télécom devenue Orange. Ce sinistre bilan a donné lieu à un procès mémorable qui s'est tenu à Paris du 6 mai au 11 juillet 2019. Deux ouvrages sortis courant 2020 apportent des éléments essentiels à la compréhension des méfaits commis ayant abouti à des vies brisées. Ils mettent aussi en lumière un procès hors normes, où huit responsables ont été poursuivis pénalement pour harcèlement moral ou complicité de harcèlement moral.

Le contexte des actes reprochés s'inscrit dans le cadre de la privatisation de France Télécom qui devient, à partir des années 2000, une entreprise de droit privé évoluant au sein d'un environnement très concurrentiel. Emerge, à cette époque, une volonté de se séparer de 22 000 employés, et cela sans plan social, c'est-à-dire en mettant la pression pour que les salariés partent. En 2006, Didier Lombard, alors président et directeur général du groupe, a tenu les propos suivants en évoquant les départs: il affirme qu'il les fera «d'une façon ou d'une autre, par la fenêtre ou par la porte».

LA RAISON DES PLUS FORTS

L'ouvrage *La raison des plus forts* réunit principalement une cinquantaine de contributions écrites par des chercheurs ou des artistes ayant assisté à une journée d'audience. Quelles ont été leurs impressions? Quelles réflexions en tirent-ils? On y trouve aussi quelques dépositions de témoins et des verbatim. 41 jours de procès sont ainsi relatés. Il en ressort que ce n'est pas une succession de cas individuels qui doit être au centre des débats, mais bien une politique d'entreprise, véritable musée des horreurs de la gestion du personnel. Le lien entre organisation du travail et santé mentale apparaît clairement au fil des analyses. Ce qui marque, par exemple, le réalisateur Stéphane Brizé - auteur notamment de l'excellent film *La loi du marché* - c'est «le spectacle hallucinant du déni absolu de la moindre responsabilité que chaque cadre vient donner ici». En effet, une tactique de certains accusés, voulant paraître étrangers aux actes reprochés, est de se décharger sur leurs subalternes. Bref, la question de la chaîne de commandement se pose. Afin de contre-attaquer, les prévenus et leurs avocats énoncent également régulièrement que les employés, dont le triste sort est relaté, avaient des problèmes personnels. Ce mode classique de défense, qui consiste à se défausser sur autrui et qui induit souvent la stigmatisation des victimes, est ba-

layé par Vincent de Gaulejac. Dans son analyse, ce sociologue clinicien affirme que «la détérioration des conditions de travail peut conduire à des effondrements psychologiques graves comme la dépression et le suicide». Emmanuel Dockès, professeur de droit à l'Université, décrit, dans son compte rendu, les caractéristiques des agissements subis, soit «un harcèlement de masse, industriel, planifié, organisé». La primauté des objectifs financiers en lien avec le versement de dividendes, l'affaiblissement du rôle des collectifs de travail ainsi que l'absence de prise en compte des signaux d'alerte sont aussi soulignés par plusieurs contributeurs comme des facteurs ayant joué un rôle majeur. La présidente du tribunal doit parfois recentrer les débats en rappelant, par exemple, lors d'une audience: «Mais, messieurs, mesdames, tous ces chiffres... ce sont des gens!» Au final, les dirigeants reconnus coupables de harcèlement ont été condamnés à des peines de prison (un an, dont huit mois avec sursis) et 15 000 euros d'amende. Ils ont fait appel.

PERSONNE NE SORT LES FUSILS

Dans *Personne ne sort les fusils*, l'écrivaine Sandra Lucbert traite le même sujet à travers une approche littéraire des faits sociaux évoqués. Son livre coup-de-poing est rempli de fureur. Elle convoque des classiques de la littérature, notamment Kafka et Rabelais,

afin de démontrer les mécanismes du libéralisme, en s'en prenant à l'apparence d'inéluctabilité qu'il tend à faire paraître puisqu'il se présente comme le seul système possible. L'auteure s'attaque à la langue du management moderne devenue hégémonique. Cette langue modèle nos façons de penser. S'inspirant du philologue Victor Klemperer, qui avait démontré comment les nazis avaient manipulé l'allemand afin d'asseoir leur domination, Lucbert dénonce l'établissement d'une «LCN» - la langue du capitalisme néolibéral -

qui construit le réel à sa manière et le rend évident, naturel, alors qu'il n'est qu'une construction. Comme le lecteur peut le découvrir en lisant les deux ouvrages, cette construction peut tout simplement aboutir à des actes de prédation menant à l'anéantissement. ■

Collectif, *La raison des plus forts*, Editions de l'Atelier, 2020, 323 pages.

Sandra Lucbert, *Personne ne sort les fusils*, Editions du Seuil, 2020, 156 pages.



«JE SUIS HEUREUSE D'AVOIR FAIT D'UNIA UNE FORCE INCONTOURNABLE»

Secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel depuis 2009, Catherine Laubscher passe le relais. Interview

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel depuis 2009, Catherine Laubscher a passé le témoin à Silvia Locatelli en début d'année. Durant une décennie, cette avocate de formation, qui fut, dans les années 1990, la première déléguée à l'Égalité du canton de Neuchâtel, a incarné le syndicat dans sa région. Elle prendra au mois de juin une retraite bien méritée, le temps de boucler et de transmettre quelques dossiers. En attendant, elle dresse pour *L'Événement syndical* un bilan de son action et revient sur quelques luttes.

«Je revois ces quatorze cars à la queue leu leu»

Pouvez-vous nous rappeler votre parcours syndical?

J'ai participé dès 1995 à mettre en place le «petit Unia», créé par le SIB et la FMTH, pour verdifier le désert syndical que formait alors le secteur tertiaire privé. J'y ai été active comme secrétaire centrale durant treize ans pendant lesquels nous avons focalisé nos actions sur la vente et l'hôtellerie-restauration. Il fallait trouver les moyens d'atteindre des salariés précarisés qui ne se sentaient pas concernés et la manière de construire un syndicat qui parlait particulièrement aux femmes. En 2009, j'ai été nommée secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel.

Quels sont les grands événements qui ont marqué votre mandat?

Je suis arrivée avec la crise financière de 2009 et je repars avec la crise du Covid-19... En 2009, nous nous sommes en effet retrouvés en pleine crise, on découvrait les dysfonctionnements du capitalisme flamboyant et arrogant de l'époque, le secteur financier s'écroulait engendrant une grande crise économique. Une immense manifestation a été organisée à Berne en septembre avec pour thème: «Pas question de payer votre crise!» Pour Neuchâtel, nous avons affrété quatorze cars. Je les revois garés au bord du lac, en rang d'oignons, puis roulant à la queue leu leu jusqu'à Berne. C'est le premier gros événement qui m'a marquée. Après, il y a eu les grandes grèves et les mouvements successifs des maçons. Dans le tertiaire, nous avons pu conclure une CCT de force obligatoire pour le personnel de vente de Neuchâtel, qui constitue un pas important pour les conditions de travail d'une frange de la population particulièrement précarisée, surtout dans un canton frontalier comme le nôtre où les risques de dumping sont grands. Il y a eu quelques grèves bien sûr. C'est celle

d'EP Systems Aptar en 2013 qui m'a le plus marquée. On s'est retrouvés avec tout le personnel, à l'exception d'une dizaine de cadres, trois jours et trois nuits dans un froid de canard. Nous avons obtenu le doublement du plan social et son attribution à tout le personnel. Je peux citer également la longue et difficile grève à l'Hôpital de la Providence, en 2012-2013, qu'Unia a soutenue.

De tout le travail accompli, de quoi êtes-vous le plus fière?

Je dirais que je suis satisfaite et très reconnaissante d'avoir pu contribuer à redonner à la région une plus grande capacité de mobilisation et compter sur une équipe motivée, qui croit en ce qu'elle fait. La maison fonctionne bien, sans drame. Je suis aussi contente que nous ayons tissé des liens forts avec les autres associations et partis qui s'engagent dans le canton pour plus de justice sociale et d'avoir pu positionner Unia comme une force sociale de gauche incontournable qui lutte pour la défense des travailleurs dans une grande indépendance politique. Un monde plus juste, un autre monde est nécessaire et possible, et nous y avons contribué à notre modeste mesure.

«Le dialogue social devient toujours plus difficile»

Avez-vous des regrets?

Mon regret, c'est de ne pas avoir pu en faire plus!... Je constate que les employeurs sont toujours plus créatifs et très rapides à trouver de nouvelles formes de rentabilité et d'exploitation des forces de travail, telles que l'ubérisation et la pseudo-indépendance, que nous peinons à réguler. Les règles et le droit prennent du temps à s'adapter, et le monde patronal a toujours un coup d'avance, voire même plusieurs. Il y a aussi la question de l'égalité salariale qui avance trop lentement. Je regrette également de voir que le dialogue social devient toujours plus difficile dans les branches qui n'ont pas de tradition de CCT. Des entreprises s'installent en Suisse parce que la situation sociale est apaisée, mais elles ne participent pas et ne comprennent pas comment fonctionne le partenariat social, elles ont tendance à ne pas vouloir discuter avec les syndicats et, pire encore, arrivent à convaincre leurs collaborateurs que ce n'est pas une nécessité, voire même à prétendre que c'est interdit. En outre, les lieux de décision sont situés de moins en moins dans le canton et en Suisse et de plus en plus souvent à l'étranger, ce qui rend les recherches de solutions compliquées. J'ai toujours dit à nos conseil-



Catherine Laubscher: «Un autre monde est nécessaire et nous y avons contribué.»

lers d'Etat qu'ils ont un rôle à jouer en rappelant fermement l'importance du partenariat social et les règles du jeu qui prévalent dans notre pays et qui sont l'une des raisons majeures de notre stabilité sociale. Un autre constat de difficulté, c'est de voir qu'il faut de plus en plus d'énergie pour mobiliser les travailleurs. Même quand une entreprise ferme, les salariés peinent à trouver le courage de se défendre. Cela m'attriste.

Ce n'est pas un peu déprimant?

C'est un peu déprimant, mais ils sont responsables, nous ne sommes pas leur maman ni leur papa, nous sommes là pour essayer de leur faire comprendre les enjeux des rapports de force. Les entreprises, elles, s'organisent, elles forment des syndicats patronaux. Il n'y a pas de raison que les travailleurs aient la trouille de s'organiser en syndicats. Celui ou celle qui lutte peut perdre, mais celui ou celle qui renonce a déjà perdu!

«On imagine que, pour l'économie, ça va être dur»

Quels sont les défis qu'Unia Neuchâtel et votre successeur vont devoir relever?

Le défi, c'est la période post-Covid. Comment notre économie régionale va-t-elle s'en sortir? Est-ce que l'horlogerie va tenir la route? On imagine que cela sera dur, qu'il y aura des failles. Comme par le passé, le défi pour Unia sera de constituer une force de mobilisation et de développer les synergies. Alors que nombre de ré-

gions Unia perdaient des membres, nous avons pu à Neuchâtel augmenter légèrement nos effectifs. Ce sera donc un autre défi que de rester dans cette bonne tendance, ce qui n'est pas évident. Je suis persuadée que Silvia Locatelli relèvera parfaitement bien tous ces défis. Je suis très contente d'avoir pu passer la main à une successeuse. Lorsque j'ai commencé il y a 25 ans, très peu de femmes occupaient des fonctions dirigeantes au syndicat, elles sont, aujourd'hui, 42% avec de telles fonctions. Nous avons la parité au comité directeur et je suis confiante que nous y aurons même la majorité à l'issue du prochain congrès... En tant que femmes professionnelles du syndicat, cela change les choses.

«De nouvelles formes de mobilisation sont à imaginer»

Vous pensez que le mouvement syndical a un avenir?

J'en suis convaincue. Avec la violence du monde du travail d'aujourd'hui, les salariés commencent à comprendre que personne n'est désormais à l'abri d'un licenciement et de se retrouver à la rue. Les mouvements collectifs de la dernière période ont donné de l'espoir, mais il y aura certainement de nouvelles formes de

mobilisation et de nouvelles possibilités d'être actif dans un syndicat à imaginer. Les séances de comité mensuelles me semblent démodées, pas seulement pour le mouvement syndical, mais aussi pour les associations. Partout, le travail de structure devient compliqué, il est difficile d'y amener des jeunes et des femmes. Il faut trouver des manières de mobiliser les membres différentes de ce que nous avons fait jusqu'à présent. En même temps, je constate que les espaces d'échanges dans la société se réduisent, alors que le syndicat en offre un. Il reste important de disposer d'un lieu où l'on peut discuter de sa situation de travailleur.

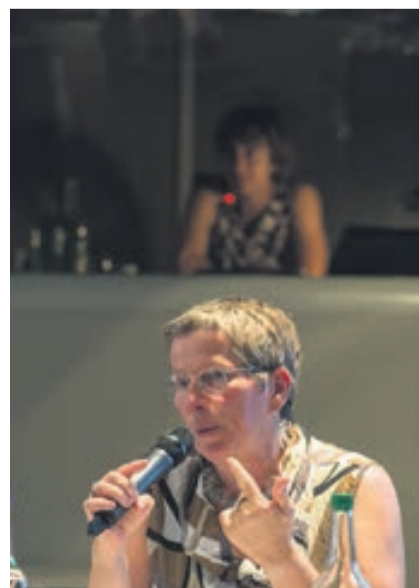
Une fois à la retraite, allez-vous continuer à militer?

Oui, certainement. Je viendrai aux manifs, récolterai des signatures et tiendrai des stands lors de votations lorsqu'il le faudra. Echanger dans la rue avec des citoyens lambda, de tous bords, c'est quelque chose que j'adore et qui me semble primordial. Je serai sans doute active dans le mouvement des femmes en plus de quelques engagements dans les associations. Surtout, je vais faire les choses plus lentement. J'ai adoré le job de secrétaire régionale, allier la tête et le cœur fut un privilège, mais c'est vraiment très lourd, il est bon aussi d'avoir du temps pour ses proches... ■

«LA CONVERGENCE DES LUTTES ME RÉJOUIT»

Vous avez évoqué l'égalité salariale, qui ne progresse que trop lentement, mais la grève des femmes de 2019, pour laquelle vous vous êtes fortement impliquée, a été un énorme succès.

C'est vrai. Le nombre de femmes était incroyable avec beaucoup de très jeunes, ainsi que des hommes solidaires. Cela a été un immense plaisir pour moi, qui, contrairement à mes aînées, n'a pas connu Mai 68 et l'émergence du MLF. En outre, depuis une vingtaine d'années, le mouvement féministe apparaissait comme ringard, et de voir ce passage de relais à une nouvelle génération qui porte fièrement en étendard son statut de féministe a été un moment très fort. C'est le genre de choses qui redonne de l'énergie. La grève n'a peut-être pas encore fait faire des bonds à l'égalité salariale, même si maintenant, on a cette nouvelle loi qui oblige les entreprises de plus de cent personnes à analyser leurs structures salariales, mais il y a d'autres problématiques qui ont évolué. La parole a été libérée, les violences conjugales et familiales sont prises autrement plus au sérieux qu'autrefois, de même que le harcèlement sexuel, le harcèlement de rue, le respect des corps et la pluralité des orientations sexuelles. Je trouve qu'en une année et demie, cela a beaucoup bougé et ce n'est pas fini! Ce qui me réjouit aussi, c'est la convergence des luttes syndicales, du mouvement pour le climat et du mouvement féministe, qui ont tous les trois le même fondement, à savoir, respectivement, l'exploitation des forces de travail, de la planète et des femmes. Les mouvements de la grève féministe et de la Grève du climat offrent à toute une génération le vécu et la conscience de la force que constitue le collectif, que l'on a plus de chances d'obtenir des choses ensemble qu'en restant dans son coin. Cette expérience est primordiale pour le mouvement syndical. ■



CHANTIERS INDIGNES

Un chantier genevois a été dénoncé par Unia en raison de conditions sanitaires désastreuses pour les travailleurs

Aline Andrey

Alors qu'une campagne de sensibilisation a été lancée par Unia au niveau national pour des chantiers dignes, Unia Genève a tiré la sonnette d'alarme. Lors d'une tournée, mardi 19 janvier, les secrétaires syndicaux ont découvert «une situation déplorable» dans un hôtel de luxe en transformation. Les travailleurs étaient contraints de se changer et de manger dans un local au milieu des gravats et du matériel entreposé. Le gel hydroalcoolique et le nettoyage régulier étaient inexistant. Un ultimatum a été lancé le jour même à l'entreprise générale responsable du chantier, afin qu'elle se mette en conformité sur les plans de l'hygiène et de la protection des travailleurs. Le lendemain, le syndicat n'a observé aucun changement et a alerté l'Inspection paritaire des entreprises (IPE), avec pour conséquence une réaction salutaire du responsable romand de la sécurité au travail de l'entreprise incriminée qui «a garanti que toutes les mesures seraient prises dans la journée». Si des problèmes ont été soulevés sur d'autres chantiers, à chaque fois, les entreprises ont fait le nécessaire, selon José Sebastiao, secrétaire syn-



Les secrétaires syndicaux d'Unia font régulièrement des visites de chantiers pour s'assurer que les conditions sanitaires soient strictement respectées.

dical d'Unia Genève, qui souligne: «Mais nous n'hésiterons pas à dénoncer publiquement les cas graves, car les conditions de travail priment sur les délais.» Le syndicat rappelle que le règlement cantonal des chantiers oblige les entreprises à disposer d'une baraque servant de ves-

tiaires aux travailleurs et d'une autre en guise de réfectoire. Ces deux locaux doivent être chauffés et nettoyés. «De plus, en cette période de pandémie, les mesures de protection contre le Covid devraient être strictement appliquées», indique Unia dans un communiqué. ■

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30.

Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

DÉCLARATION D'IMPÔT POUR LES MEMBRES UNIA

Malgré la période Covid, cette année encore, nous sommes à votre disposition pour remplir votre déclaration d'impôt 2020.

Cependant, nous vous informons que, compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous sommes obligés de modifier la procédure usuelle.

1. Il faudra ainsi prendre rendez-vous par téléphone pour venir effectuer le paiement au syndicat.

2. Nous vous remettrons alors les renseignements utiles ainsi qu'un justificatif avec lequel vous pourrez contacter la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2020 nous vous invitons donc à nous téléphoner pour procéder au paiement au:

0848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matins, du 8 février au 12 mars.

Tarifs par déclaration:

49 fr. pour les membres Unia.

59 fr. pour un couple (membre syndiqué Unia, conjoint non syndiqué).

79 fr. pour les enfants ou parents d'un membre.

10 fr. pour les enfants des membres qui ont un salaire inférieur à 15 000 francs.

30 fr. pour l'auto-déclaration relative à la fortune pour les personnes.

Pas de supplément pour la déclaration des comptes bancaires à l'étranger.

Veillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE POPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi et de 15h à 18h du lundi au jeudi.

Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundis, mercredis et jeudis.

Le Locle

Ouverture du bureau: les lundis de 9h30 à 12h; les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique: les lundis et mercredis de 8h à 12h les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Fleurier

Ouverture du bureau: les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h, les mardis de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, les mardis de 8h à 12h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi).

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

BRÈVES

CLIMAT ET PAYS DU SUD LA SUISSE, MAUVAISE ÈLÈVE

Un nouveau rapport d'Act Alliance EU dénonce la trop faible contribution des Etats européens aux pays en développement dans le financement international de la lutte contre le changement climatique. Le communiqué des ONG indique que la Suisse serait particulièrement concernée car «pratiquement aucun autre pays n'interprète avec autant de laxisme l'exigence de l'ONU de fournir un financement climatique à partir de fonds nouveaux et additionnels». En effet, la Confédération, malgré son taux élevé de Revenu national brut (RNB), occupe la neuvième place derrière ses voisins. En 2018, la part du financement helvétique pour l'adaptation au réchauffement climatique aurait, elle aussi, été dépassée par la moitié des pays européens. «Les mesures d'adaptation sont essentielles, car le réchauffement climatique touche les couches les plus pauvres de la population dans le Sud bien plus que nous», explique, dans un récent communiqué, Judith Macchi, responsable du climat à l'EPER; avant d'ajouter: «Il est particulièrement choquant que la Suisse ignore l'appel de l'ONU à fournir des fonds nouveaux et additionnels pour soutenir les plus pauvres du Sud dans la lutte contre la crise climatique qui progresse.» Parmi les cinq recommandations des organisations, trois d'entre elles concernent directement Berne qui devrait notamment investir plus pour le climat au niveau international et assurer une augmentation de ce financement proportionnelle au RNB. ■ **JT**

BÂLE MILITANTS DU CLIMAT ACQUITTÉS

Charges abandonnées pour les cinq militants du climat qui avaient pris part à une action de protestation contre le siège de l'UBS à Bâle, le 8 juillet 2019, pour dénoncer les investissements de l'établissement bancaire dans des projets de combustion fossile (voir L'ES du 13 janvier dernier). Rappelons que ces derniers avaient fait recours contre les ordonnances pénales du Ministère public bâlois après avoir été condamnés à des peines pécuniaires allant jusqu'à 150 jours-amende. Le 22 janvier dernier, ils ont été acquittés, la juge n'ayant retenu ni l'accusation d'émeute, ni celle de délit de dommage à la propriété. Ils ont aussi été exemptés de verser des frais de procédure. De son côté, UBS avait retiré sa plainte pour violation de domicile, ayant trouvé dans l'intervalle un arrangement avec les activistes. ■ **SM**



«Protéger le climat n'est pas un crime»: peut-on lire sur la banderole des militants présents à l'ouverture du premier procès le 5 janvier dernier.

COURRIER

LE PLASTIQUE ÉTOUFFE LA TERRE

Il n'y a pas un jour où on ne trouve pas de déchets de matière plastique sur la voie publique.

De nombreuses ONG alertent régulièrement le public, par la voie des médias, qu'une île de plastique s'est formée sur l'océan. On peut considérer raisonnablement que, de par sa taille, c'est un 7^e continent.

Notre Terre étouffe dans le plastique, victime d'un marché devenu tentaculaire et désordonné, où seul le profit maximal à court terme compte.

De ce fait, toutes les marchandises sont emballées dans du plastique, en particulier les produits alimentaires, dont la règle est le suremballage plastique, qui pourrait être remplacé par du carton.

L'envoi de journaux dans des fourres plastique, alors qu'une simple enveloppe de papier suffirait.

Le tout-à-l'économie irraisonnée condamne la planète et ses habitants à une dégradation certaine.

L'économie n'est pas un jeu, elle doit être au service des humains et non le contraire.

Les pourvoyeurs de plastique en premier lieu doivent se rappeler que la Terre n'est pas sans limites, c'est une chose que tout le monde ne doit pas oublier.

Connaître les limites de notre planète est essentiel à la vie sur Terre.

D'ailleurs, si le recyclage est une bonne pratique, le réemploi est encore plus vertueux.

Quelle planète voulons-nous léguer aux générations futures?

Quelle sera l'opinion des générations qui nous succéderont?

Il est grand temps que la raison reprenne sa place face à cette masse de détritus plastique.

La société des humains ne doit pas être à l'image de ses immondes.

C'est pour cela qu'il faut prendre soin de la planète. La Terre saura se montrer reconnaissante en nous prodiguant ses bienfaits. ■

Thierry Cortat, membre du comité régional d'Unia Transjurane.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

IMPOSITION DES INDEMNITÉS POUR DISCRIMINATION DÉCRIÉE

La lutte pour l'égalité salariale des deux couturières du Bon Génie rebondit sur le plan politique. Des motions sont déposées pour en finir avec la «double peine»

Jérôme Béguin

INJUSTICE CRASSE

La lutte pour l'égalité salariale des deux couturières du Bon Génie, Fabienne et Natalina, se poursuit sur le plan politique. Pour mémoire, ces deux travailleuses soutenues par Unia se sont battues durant huit ans pour faire reconnaître la discrimination salariale dont elles ont été victimes de la part de leur employeur (voir *L'ES* du 2 septembre 2020). Elles avaient appris qu'un collègue tailleur non qualifié gagnait 1000 francs de plus par mois, une différence considérable sachant que leur salaire était inférieur à 4000 francs pour un plein-temps. Après une longue procédure devant la justice, elles ont signé l'année dernière un accord avec le grand magasin et obtenu le paiement de la différence salariale, située entre 24% et 32% par une expertise, ainsi qu'un supplément reconnaissant leurs qualifications et leurs responsabilités plus élevées que celles des tailleurs.

L'histoire aurait pu se conclure par un happy end si les impôts n'avaient décidé de s'en mêler. La victoire est particulièrement amère pour Fabienne. Contrairement à Fribourg où réside Natalina, le Canton de Vaud ne considère pas les indemnités reçues comme le rattrapage d'une discrimination salariale, mais comme un revenu fiscal, et Fabienne doit reverser près d'un quart de la somme à l'Etat.

Une injustice qui a poussé Rebecca Joly à déposer en septembre dernier une interpellation au Grand Conseil vaudois. Les indemnités reçues modifient «considérablement leur taux de taxation, alors même que cela n'aurait pas été le cas si elles avaient été correctement payées durant toute la période couverte par l'indemnité. En somme, elles paient le traitement inégalitaire de leur ancien employeur», souligne la députée. Pour l'heure, le Conseil d'Etat n'a pas répondu à l'écologiste.

Marc Vuilleumier a, de son côté, introduit une motion. Si le salaire avait été équitablement versé, l'impôt n'aurait augmenté que de quelques francs, note le député. Le popiste voit donc dans cette affaire une «injustice crasse pour une travailleuse de condition modeste», qui a poussé son parti, en campagne pour les élections communales, à distribuer des tracts à la veille des fêtes de fin d'année devant l'enseigne incriminée. Sa motion a été débattue par la Commission des finances il y a deux semaines. Les débats en commission sont confidentiels, mais Marc Vuilleumier, contacté, nous indique qu'un rapport de minorité sera écrit. «Nous plaiderons qu'il existe une marge de manœuvre en donnant quelques exemples, comme les rétroactifs versés pour les rentes AI et les rentes-pont, à condition qu'il existe une volonté politique.» Marc Vuilleumier espère que sa motion reviendra en plé-



La lutte pour l'égalité salariale des deux couturières du Bon Génie, Fabienne et Natalina, se poursuit sur le plan politique.

nière avant l'été, mais il ne se fait guère d'illusions: «Ce sera un combat gauche-droite classique.»

MOTION AU CONSEIL NATIONAL

Le conseiller national Mathias Reynard, pour sa part, porte la problématique au plan national. Dans une motion déposée en décembre, le Valaisan invite le Conseil fédéral à modifier la Loi sur l'impôt fédéral direct ainsi que

la Loi sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes afin que les indemnités liées à un licenciement ou fondées sur la Loi sur l'égalité ne soient plus considérées comme un revenu et ne soient donc pas imposées comme tel. «Avec la pratique actuelle, la victime de discriminations se voit condamnée en quelque sorte à une double peine. En effet, elle doit vivre pendant des années en subissant une

inégalité interdite par la loi. Elle doit en outre se battre pendant des années sur le plan judiciaire pour faire reconnaître ses droits. Enfin, si elle a gain de cause, elle se voit imposée sur le montant touché, alors qu'il doit permettre la réparation d'un tort moral. Cette situation est choquante», conclut le texte de la motion du socialiste. ■

Rétropédalage de Migros salué

Unia salue le revirement opéré par Migros qui, finalement, va continuer à compenser le chômage partiel de ses employés

Sonya Mermoud

«C'est ce que nous demandions. Nous saluons cette solidarité envers les personnes aux bas salaires.» Membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia, Anne Rubin ne cache pas sa satisfaction à la suite du revirement opéré par Migros. Dans un communiqué de presse du 17 janvier dernier, le syndicat avait vivement critiqué la décision du géant alimentaire. Le plus grand employeur privé de Suisse avait en effet annoncé renoncer à compléter les revenus de ses collaborateurs soumis à la réduction d'horaire de travail (RHT), soit les 20% manquants. «Irresponsable et indécent», avait alors écrit Unia, soulignant la bonne santé du groupe dont s'était aussi félicité son patron, Fabrice Zumbrunnen. Le syndicat avait en outre

noté au passage que les augmentations de rémunérations consenties cette année par Migros étaient «nettement inférieures» par rapport à celles de la concurrence et, de surcroît, accordées à titre individuel. «En comparaison, a précisé Anne Rubin, Coop a accepté de rehausser les salaires de 40 francs par mois à l'ensemble de ses employés gagnant 4700 francs et moins, soit la majorité du personnel.» L'augmentation générale de la masse salariale de 1% de Coop a profité à tous ses collaborateurs alors que, chez Migros, ce pourcentage s'est limité à 0,5% et que nombre de ses salariés n'en ont pas bénéficié. Remarquons encore que Coop comble aussi les pertes de salaires induites par les RHT pour ses travailleurs. «Pour les bas salaires, chaque franc compte. Migros doit immédiatement revenir en arrière et continuer à compenser les salaires de son personnel à 100%», avait insisté Unia. Deux jours plus tard, le distributeur a informé les médias de la hausse de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2020 de 4%. Dans la foulée, il a précisé qu'il verserait toujours à ses collaborateurs du commerce de détail l'intégralité de leur salaire régulier pendant la période de fermeture, comme il l'a fait l'an dernier.

«Nous saluons ce rétropédalage d'autant plus normal que le groupe s'en est bien sorti, bien que l'année ait été difficile en raison des effets de la pandémie.» Anne Rubin souligne encore l'importance de cette compensation pour maintenir le pouvoir d'achat. ■



En dépit des restrictions liées à la pandémie, le géant alimentaire a vu son chiffre d'affaires croître l'an passé.

Les sacs de livraison sont crados, qui est responsable?

A la suite de l'émission «ABE» de la RTS, Umberto Bandiera, secrétaire syndical d'Unia, revient sur la question de la responsabilité

Textes Jérôme Béguin

L'émission *A Bon Entendeur* (ABE) de la RTS a passé sous la loupe les sacs thermiques utilisés pour les livraisons de repas. Résultat: un niveau inquiétant de germes. «Ces mélanges de bactéries, de levures, de moisissures, sont hors normes. Ces sacs n'étaient vraiment pas propres, c'est sûr», indique, dans l'émission diffusée la semaine dernière, Camille Rapo, ingénieure du laboratoire Arqha, qui a analysé six sacs de différentes sociétés actives en Suisse romande. «Les résultats de l'enquête d'ABE sont clairement problématiques», nous confie Umberto Bandiera, secrétaire syndical d'Unia à Genève et l'un des invités sur le plateau d'ABE. «Mais qui est responsable? D'un point de vue syndical, toute la question porte sur la responsabilité de l'employeur. Il est trop facile pour les plateformes de se décharger de leurs obligations sur les livreurs et les restaurants. L'Ordonnance 3 de la Loi sur le travail définit clairement les devoirs des employeurs vis-à-vis des questions d'hygiène. Ils doivent mettre à disposition les outils de travail pour désinfecter le matériel utilisé pour le transport de nourriture, délivrer des instructions et une formation, ainsi que surveiller et contrôler que les collaborateurs respectent les consignes. Selon les livreurs, personne n'a pourtant jamais reçu d'informations visant à entretenir le matériel, notamment les sacs thermiques. La formation est un élément clé, il faut expliquer au personnel comment désinfecter les sacs ou encore respecter les gestes barrières avec les clients. C'est aussi une demande des travailleurs qui ne veulent pas être considérés comme

responsables du manque d'hygiène.» Une seule plateforme, Eat.ch, organiserait depuis quelques semaines une désinfection journalière des sacs. «Nous n'avons toutefois pas pu le vérifier. Pour les autres, les réponses ne sont pas claires, il n'y a pas de traces d'actions concrètes», constate le syndicaliste spécialisé dans les plateformes. Il faut encore noter qu'à Genève, Uber Eats a commencé à distribuer cet automne des masques et du gel. «Il y a une amélioration, même si les quantités restent limitées, comme nous avions pu le constater chez le concurrent Smood.» ■

RETOUR DES POURBOIRES POUR LES LIVREURS D'UBER EATS À GENÈVE

Umberto Bandiera l'a confirmé sur le plateau d'ABE: les livreurs d'Uber Eats pourront de nouveau bénéficier de leurs pourboires. La multinationale étasunienne les ponctionnait à la suite de l'introduction le 1^{er} novembre dernier du salaire minimum cantonal de 23 francs l'heure. «Grâce à la mobilisation des livreurs et à l'intervention du syndicat, nous avons réussi à régler ce problème, les pourboires resteront dans la poche des travailleurs. La société l'a confirmé dans un message envoyé la veille de Noël. C'est une bonne nouvelle que nous ne manquerons pas de vérifier sur les prochaines fiches de salaires», explique le secrétaire syndical d'Unia. ■

LA RUE AU TEMPS DU CORONAVIRUS

Ils sont sans-abris à Lausanne. A leurs soucis quotidiens s'ajoutent ceux liés aux mesures sanitaires et au froid hivernal particulièrement mordant. Reportage dans un centre d'hébergement



Les bénéficiaires reçoivent un repas copieux, des fruits et des boissons chaudes dès leur arrivée. Ils les consomment dans leur chambre, au calme et dans le respect des règles sanitaires.



A l'entrée, une femme, seule occupante parmi 44 hommes, confie ses inquiétudes au personnel. Les paroles et l'attention des deux hommes vont la rassurer.

Anne Onidi

Photos Olivier Vogelsang

Vendredi 15 janvier, dans le nord de la ville. Il est 20h30, une épaisse couche de neige recouvre les étendues herbeuses et la glace fait scintiller routes et trottoirs. Un vent quasi polaire semble avoir renvoyé tout le monde chez soi depuis longtemps. Un bâtiment, en apparence inhabité, prend soudain vie au milieu des immeubles résidentiels. Une lumière s'allume d'abord dans le hall d'entrée, puis, devant la porte close, des voix humaines résonnent peu à peu. Dans une vingtaine de minutes, les portes s'ouvrent pour permettre à 50 sans-abris de bénéficier d'un toit pour la nuit, d'une douche et d'un repas. Dans la file d'attente masquée, Sam se frotte les mains et sautille sur place pour se réchauffer. Ce jeune Nigérian de 23 ans raconte son parcours, en anglais. «Je suis arrivé d'Italie il y a peu de temps. Là-bas, la situation est compliquée, j'ai cherché du travail mais je n'ai rien trouvé. Alors je suis venu en Suisse et, aujourd'hui, comme tous les jours, j'ai beaucoup marché pour demander du travail partout.» Devant nous, deux jeunes hommes montent le volume de la musique sur leur téléphone portable et, en chantant, se mettent à danser. Derrière nous, un monsieur d'âge mûr coiffé d'un capuchon sourit. La joie qui jaillit fait instantanément grimper la température.

L'EXCEPTION FÉMININE

A l'intérieur, les trois employés du service social de la Ville de Lausanne et l'agent de sécurité de la société Protectas s'affairent. Il s'agit pour eux de

dresser la liste des réservations: cette nuit, 45 studios sur les 50 à disposition seront occupés. On installe également tout ce qu'il faut pour servir les repas, fruits, boissons chaudes et fraîches. Lorsque l'accueil débute à 21 heures, deux employés rappellent les consignes sanitaires: il faut garder ses distances et l'enregistrement se fait un par un. Sur son pupitre, Jorge prend note des arrivées, transmet son numéro de chambre à chacun, invite les occupants à se servir d'un linge éponge et d'un gobelet contenant une ration de gel douche. Après une journée passée dehors, l'attente se fait pressante et les bénéficiaires défilent à un rythme soutenu. Un peu plus loin, Guillermo sert de généreuses assiettes de riz et lentilles, un menu cuisiné par la Soupe populaire. Chaque pensionnaire mangera dans sa chambre, car la structure d'accueil n'est pas dotée de salle commune. Lorsque la première vague d'arrivants est passée, le calme retrouvé permet la discussion. L'entrée d'une femme d'une cinquantaine d'années détonne dans cet environnement masculin. En portugais et en espagnol, elle entame une discussion animée avec Jorge et l'agent Protectas. Elle est contente de ce logement provisoire, mais elle se sent en insécurité au milieu de tous ces hommes. Jorge, que tout le monde surnomme *Coco*, la rassure. Dès cette nuit, elle sera installée dans une chambre au rez-de-chaussée, la partie réservée aux femmes, aux personnes plus âgées et aux employés. Des réservations féminines leur sont parvenues et, bientôt, elle ne sera plus la seule. Soulagée, elle se dirige vers sa chambre en disant se réjouir d'y faire un peu de lessive.

LA FRATERNITÉ AU CENTRE

Devant l'entrée, Carlos fume une cigarette. «Il y a six mois, à la suite d'une erreur administrative, je me suis retrouvé dans un statu quo qui m'a empêché de toucher les prestations complémentaires. D'abord, je suis allé à Marbella, en Espagne, pour me mettre au chaud dans ma voiture. Mais lorsqu'elle est tombée en panne, je suis rentré en Suisse. Là, j'ai passé une nuit dehors où je n'ai pas dormi et j'ai marché, tétanisé. A la Soupe populaire, on m'a donné un sac de couchage et on m'a envoyé dans un centre d'hébergement. En tant que Suisse de plus de 50 ans, je fais partie du groupe de priorité 1,

qui peut bénéficier d'une chambre individuelle. Les services sociaux se sont très bien occupés de moi. Etant né dans une famille privilégiée, jamais je n'aurais pu prévoir de me retrouver dans cette situation. Heureusement, tout va changer, car le mois prochain, je pourrai enfin entreprendre les démarches pour avoir un bail. Je vais m'en sortir. Quand je vois d'autres cas autour de moi, je me dis qu'eux ont de vraies difficultés.»

A 22 heures, il manque encore des bénéficiaires. «Certains arriveront dans une heure ou deux, après leur travail. Ils ont le plus souvent des emplois précaires, dans la livraison ou le nettoyage,

explique Coco. Nous accueillons des personnes avec des profils très variés. Notre mission, c'est de leur offrir de la chaleur humaine, de la fraternité. C'est tout ce que nous pouvons leur donner. Pour les soins, il y a une infirmière de Médecins sans frontières qui vient tous les lundis.» Les employés blaguent, interpellent certains pensionnaires avec des surnoms et accueillent leurs demandes avec une bienveillance visible. Leur nuit de veille, incluant trois heures de repos, chacun à tour de rôle, se terminera à 8 heures, lorsque tous les occupants auront regagné la rue. ■

TÉMOIGNAGES

DANS LE CENTRE D'HÉBERGEMENT D'ISABELLE DE MONTOLIEU

RACHID, 42 ANS, À LA RUE DEPUIS TROIS MOIS

«J'ai quitté l'Algérie pour l'Europe il y a 18 ans pour aider mes parents. Je suis arrivé en Suisse il y a trois mois et je n'ai ni papiers ni logement. Avant, j'ai vécu en France, en Italie et en Angleterre. La chambre ici est vraiment bien, je suis seul et j'ai une salle de bains. J'aime être propre et me parfumer. Mais comme j'ai des insomnies et qu'on doit partir à 7h45, je suis fatigué physiquement et moralement. Je marche toute la journée dans le froid, j'ai mal aux pieds. Je suis malade, j'entends des voix. Je suis venu ici pour soigner ma maladie psychique, c'est un pays qui m'a déjà aidé dans le passé et j'avais besoin de soutien. Je vois un psychiatre et j'ai un traitement. L'infirmière vient ici une fois par semaine pour soigner mes pieds, pour discuter aussi. J'aimerais avoir une famille, une femme, des enfants, un chez-moi. Je n'ai encore jamais eu d'endroit à moi. Je voudrais travailler, peut-être comme peintre en bâtiment. Le coronavirus me stresse. D'habitude, quand j'ai un peu d'argent, j'aime boire un café et discuter avec des clients.» ■



ROMUALD, 42 ANS, À LA RUE DEPUIS SEPT ANS

«Je me suis retrouvé sans logement à la suite d'une séparation difficile. Dans la rue, on tombe vite dans l'alcool et je buvais pas mal, mais j'ai arrêté depuis un moment. Les deux premières années, j'ai continué à travailler, je me douchais au boulot et je dormais dans un squat sans eau chaude. Mais cet emploi était contraignant et dur à combiner avec la vie en squat, alors je l'ai quitté. Il y a cinq semaines, les flics m'ont pris dans une entrée d'immeuble où je m'étais installé pour dormir. Lorsqu'ils m'ont emmené au poste, je me suis dit que j'allais avoir des ennuis, comme ça m'est arrivé parfois. Mais là, je suis bien tombé. Le policier m'a trouvé un lit à la *Guesthouse*, puis des copains m'ont parlé de ce centre et je suis venu ici. Cet épisode m'a permis d'entreprendre des démarches pour refaire mes papiers. Le froid, avec plusieurs sacs de couchage, on s'habitue. Et la journée, on va se réchauffer à la Migros ou à la Coop. Mes espoirs? Recommencer à travailler comme intermittent du spectacle, en tant que monteur de scènes. Pour le logement, je choisirais plutôt un camping-car ou un camion. Mais il faut quand même une adresse, sinon on n'est aidé nulle part et c'est dur de se faire soigner. Là, j'ai eu l'opportunité de me faire refaire les dents,

c'est bien. Même s'il y a des bonnes choses dans cette nouvelle situation, j'aurais bien continué à vivre dans la rue. Je connais d'autres personnes comme moi qui préfèrent être dehors plutôt que de dépendre des autres.» ■



Verrouillée, l'entrée est gardée par un agent de la société Protectas. Le règlement de l'établissement, affiché sur la porte, rappelle, entre autres, qu'une réservation doit être honorée.